

Monuments aux victimes de la liberté de Mélanie Boucher,
Nathalie Casemajor, André-Louis Paré et Bernard Schütze

Josée Desforges

Numéro 257, été 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83608ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Desforges, J. (2016). Compte rendu de [*Monuments aux victimes de la liberté* de Mélanie Boucher, Nathalie Casemajor, André-Louis Paré et Bernard Schütze]. *Spirale*, (257), 60–63.

Rétrospective et réactualisation de l'exposition *Monuments aux victimes de la liberté*

Par Josée Desforges

MONUMENTS AUX VICTIMES DE LA LIBERTÉ

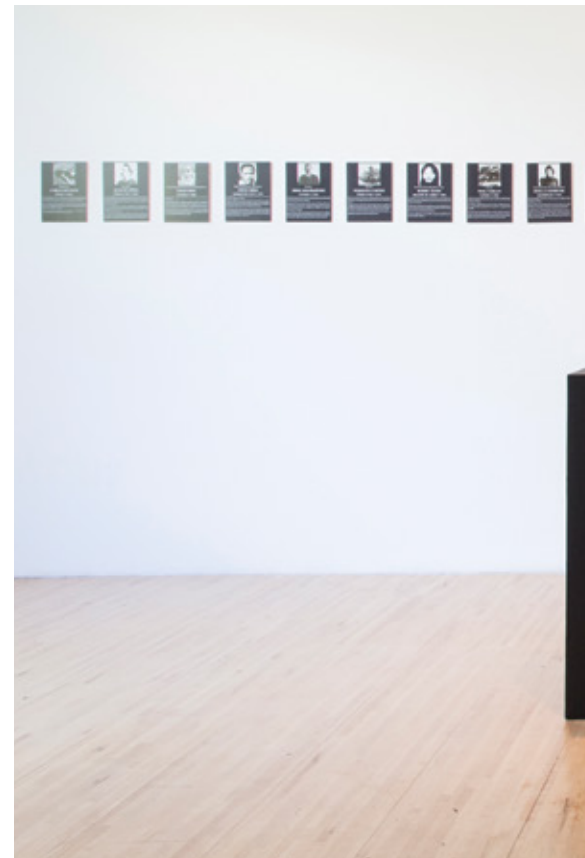
Commissariée par Mélanie Boucher, Nathalie Casemajor,
André-Louis Paré et Bernard Schütze *

Peu avant les élections fédérales du 19 octobre 2015, la Commission de la capitale nationale, talonnée par le gouvernement conservateur de Stephen Harper, était sur le point d'approuver et de cofinancer la construction de l'imposant *Monument aux victimes du communisme*. La forme colossale et brutale de ce monument, constituée de crêtes et de sillons, devait être érigée sur le terrain adjacent à la Cour suprême du Canada jusque-là réservé à un potentiel troisième édifice du plus haut tribunal du Canada afin de reproduire la triade architecturale du Parlement. Ce projet a suscité de vives oppositions, non seulement au sujet de sa forme surdimensionnée et de son emplacement inapproprié, mais aussi quant à son sujet.

Dès 2014, les Entrepreneurs du commun¹ ont élaboré le concept d'une exposition s'inspirant de l'opposition des termes *communisme* et *liberté*

sous-entendue dans le nom du monument et dans celui de l'organisme qui cofinance le projet : Tribute to Liberty (Hommage à la liberté). L'appel de propositions demandait aux artistes de questionner l'instrumentalisation idéologique du concept de liberté par le gouvernement conservateur. 24 contre-propositions ont été retenues afin de répondre au monologue autoritaire du gouvernement conservateur et à son projet monumental en offrant une multiplicité de voix, d'objets et de figures présentés comme des victimes de la liberté. Les œuvres ont été exposées en pleine campagne électorale au centre d'artistes Axénéo7 situé à Gatineau, dans l'exposition *Monuments aux victimes de la liberté*.

Malgré l'accession récente des libéraux au pouvoir, l'exposition qui initiait une réflexion critique sur le futur *Monument aux victimes du communisme* garde toute son



actualité. En effet, au moment où j'écris ces lignes, l'édification du monument, quoique retardée, est toujours prévue. En décembre 2015, la nouvelle ministre libérale du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, diminuait le budget octroyé au projet par le gouvernement fédéral, demandait le déplacement du monument ainsi qu'un nouveau *design*, mais continuait néanmoins à soutenir le projet d'élever un monument commémoratif aux victimes du communisme. Un sondage a été mis en ligne du 2 au 16 février 2016 afin d'interroger la population canadienne sur les objectifs, les rôles et les formes du futur monument.

La tragédie conservatrice et la farce libérale

Dans le *18 Brumaire de Louis Bonaparte* (1852), Karl Marx écrit à propos des grands événements qu'ils se répètent deux fois : la première en tant que tragédie et la seconde comme une farce. Les deux projets de *Monument aux victimes du communisme* proposés sous le gouvernement

conservateur de Stephen Harper et sous le gouvernement libéral de Justin Trudeau cadrent avec ce schéma historique. La première proposition est tragique, car elle impose un projet pourtant critiqué par la juge en chef de la Cour suprême et par la Commission de la capitale nationale, sans compter les rebuffades de nombreux architectes et urbanistes. Nathalie Casemajor, membre du collectif *Entrepreneurs du commun* et cocommissaire de l'exposition *Monuments aux victimes de la liberté*, a pour sa part dénoncé dans la revue *Espace art actuel* (hiver 2016) l'écrasement des mécanismes démocratiques par le gouvernement conservateur dans le but de perpétuer la longue lutte anticommuniste canadienne.

Avec la seconde proposition préparée par le gouvernement au pouvoir vient la farce libérale. Celle-ci consiste à convaincre la population canadienne qu'un sondage de trois questions à choix multiples mis en ligne pendant 15 jours est suffisant pour que l'on puisse considérer prendre une décision collective, éclairée et transparente

sur ce que sera le futur *Monument aux victimes du communisme*. L'illusion démocratique du sondage a été utilisée en 2012 par le gouvernement conservateur qui avait demandé à la population de choisir les artefacts-vedettes du nouveau Musée canadien de l'histoire parmi des objets présélectionnés, sans toutefois demander l'avis des Canadiens et Canadiennes sur le changement de nom et de mandat de l'ancien Musée canadien des civilisations. De même, les questions savamment orientées par les libéraux à propos du futur monument empêchent toute remise en question des fondements idéologiques et politiques du projet. Le formulaire comprend une section ouverte aux commentaires, mais ce type de recensement est difficilement quantifiable, contrairement aux questions à choix de réponses. De plus, l'emploi du terme *communisme* dans le discours tenu par les instigateurs du projet, vivement critiqué pour ses allures de fourre-tout idéologique, n'est jamais abordé. Ainsi, malgré les changements apportés par le gouvernement libéral et l'apparente ouverture de celui-ci, le *Monument aux victimes du communisme* demeure un projet directif, cloisonné et réducteur.

Le décroissement par la multiplicité

Au directivisme du gouvernement, à la réduction idéologique et au cloisonnement du terme *communisme* de même qu'à l'unicité du monument, l'exposition *Monuments aux victimes de la liberté* répond par la multiplication des voix et la profusion d'objets dont certains tendent à déconstruire la forme traditionnelle du monument jusqu'à sa disparition.



Projet EVA (Simon Laroche et Étienne Grenier)
Micro-monuments souvenirs (Bientôt en vente !), 2015.
Archives de production.
Photo : Rémi Thériault.

24 contre-propositions ont été retenues afin de répondre au monologue autoritaire du gouvernement conservateur et à son projet monumental en offrant une multiplicité de voix, d'objets et de figures présentés comme des victimes de la liberté.

La diversité des propositions des 16 artistes ayant contribué à l'exposition renverse en elle-même le monolithisme du *Monument aux victimes du communisme*. Alors que les décisions du gouvernement conservateur et de *Tribute to Liberty* ont été prises en lieu clos, les *Entrepreneurs du commun* se sont tournés vers la communauté artistique canadienne afin d'élargir les réponses à leur « commande ». Ce mouvement d'expansion vers autrui habite certaines œuvres, notamment dans le projet d'Edith Brunette, *Contre-monument à 100 millions de brins d'herbe identiques* (2015). Luttant contre l'esthétique du gazon parfait comme symbole du capitalisme, l'artiste a proposé de planter une semence d'herbe sauvage pour chacun des brins d'herbe qui sera soigneusement entretenu autour du futur monument. Pour mener à bien ce projet, Brunette demande la participation de plusieurs groupes communautaires, détournant ainsi le concept des Jardins de la victoire élaboré par le gouvernement canadien lors de la Deuxième Guerre mondiale. La mise en commun se trouve amplifiée par cette prise en charge collective du monument. Chez d'autres artistes, la multiplicité des voix se manifeste à travers un dénombrement, notamment dans *Communities III* (2013) de Frank Shebageget, qui inscrit sur un papier goudronné le nom des 719 communautés inuites et métisses du Canada laissées à l'abandon

par les gouvernements canadiens. Nicolas Rivard offre un autre exemple de déferlement dans son inventaire vertigineux des actions perpétrées par le gouvernement Harper depuis son arrivée au pouvoir en 2006 avec *Curriculum vitae d'un gouvernement du désastre* (2015). Pour sa part, Étienne Tremblay-Tardif transforme l'objet du monument en avalanche auditive de discours politiques, de données biographiques des membres de *Tribute to Liberty* et d'extraits des réflexions du philosophe Maurizio Lazzarato sur le néolibéralisme et la liberté. Son œuvre sonore *Separation of Capital and State* (2015), diffusée dans les toilettes, s'est imposée à tous ceux et celles qui ont dû utiliser les lieux d'aisance d'Axenéo⁷.

Au dénombrement des voix se joint une recension des victimes de la liberté, laissés pour compte du régime néolibéral canadien. Plusieurs artistes ont souligné la précarité de certaines minorités. Dans *Sleeping Data* (2015), Dominique Sirois imprime sur un sac de couchage, symbole de l'itinérance, des graphiques témoignant de la pauvreté des femmes. Dans *Segregation Unit 01* (2015), Sheena Hoszko dénonce plutôt le milieu de vie des prisonniers canadiens en reconstituant à l'échelle une unité d'isolement. La figure de l'artiste a également été présentée comme une victime du système néolibéral dans la vidéo de Thierry Marceau

intitulée *Pogo et les sept nains : résidence de production de 14 ans en vue de la vente aux enchères* (2015), qui dénonce l'emprisonnement résultant du marché de l'art. Pour sa part, Clément de Gaulejac, dans *Tronc commun* (2015), demande au public une contribution volontaire afin d'activer une boîte à musique qui égraine les notes du chant de *L'Internationale*. Dans *Spectres* (2015), Steve Giasson présente les 11 éditions du *Manifeste du Parti communiste*, de Karl Marx, disponibles sur le site internet américain de la multinationale Walmart. Les ouvrages sont suspendus à un mur dans les sacs en plastique semi-transparents de l'entreprise. À travers cette confrontation satirique entre les systèmes capitaliste et communiste, l'installation rappelle les dérapages de l'entreprise dans sa lutte contre la syndicalisation de ses travailleurs et travailleuses. De plus, l'achat en ligne dénonce la centralisation des entreprises de commerce électronique via les multinationales comme Walmart, mais aussi Amazon, dont on connaît les manquements à l'éthique.

Plusieurs artistes ont interrogé la matérialité, l'unicité et la grandiloquence du projet de monument présenté par le gouvernement conservateur et *Tribute to Liberty*. Dans *Guerre de la liberté* (2014), Michel de Broin a troqué les formes abstraites du monument étatique contre celles de bras armés pointant

dans tous les sens. Emmanuel Galland a proposé une maquette montrant la monumentalisation de l'affirmation négative « NO » dans un monument minimaliste intitulé *Quand c'est non, c'est non* (2015). Dans *A Proposal for a Monument That is Not Really There* (2015), Milutin Gubash a pour sa part exposé la plaque d'un monument invisible à l'extérieur de la galerie. En outre, plusieurs artistes, dont Anne-Marie Trépanier et Alexandre Piral avec leur site internet *excellentes.solutions* (2015), ont misé sur la profusion d'images. C'est dans cette volonté de multiplier non pas l'image, cette fois, mais l'objet du monument que s'est positionné Projet EVA. Le duo d'artistes constitué de Simon Laroche et d'Étienne Grenier a proposé de s'infiltrer dans le marché économique en vendant des micromonuments-souvenirs sur le lieu occupé par le futur monument commémoratif. Les micromonuments en question sont en fait des coffrets bipartites composés

de deux segments amovibles qui s'emboîtent l'un dans l'autre. La partie positive est une réplique du *Monument aux victimes du communisme*, alors que la partie négative - le moule - devient un nouveau monument dédié aux victimes de la liberté. Ces victimes de la liberté sont incarnées par les fiches nécrologiques de 28 personnes tuées sous le joug de démocraties libérales.

Réactualisation

Ironiquement, l'objet souvenir que propose le Projet EVA fait penser à la réappropriation du projet des conservateurs par les libéraux qui cherchent à donner l'impression à la population canadienne de faire partie du nouveau projet. Comme le monument bipartite du Projet EVA, la deuxième proposition des libéraux restera toujours moulée sur la première puisqu'elle conserve le concept de *communisme*, avec les problèmes sémantiques qu'il implique, et ce, malgré la réflexion menée sur la forme du monument

et son lieu d'accueil. Ainsi, bien qu'elle ait pris fin en octobre 2015, l'exposition *Monuments aux victimes de la liberté* conservera son actualité tant que le projet du *Monument aux victimes du communisme* existera. Ces contre-monuments, d'abord conçus pour hanter l'ancien premier ministre Stephen Harper, selon les mots de Marie-Ève Charron dans *Le Devoir*, dissipent aujourd'hui l'illusion démocratique déployée par Patrimoine canadien. Pour ce qui est des nouvelles possibilités qui ressortiront du sondage, elles ne pourront qu'être une autre farce à l'ombre de la richesse des réflexions déjà offertes à Axénéo7. ■

* MONUMENTS AUX VICTIMES DE LA LIBERTÉ. Exposition commissariée par Mélanie Boucher, Nathalie Casemajor, André-Louis Paré et Bernard Schütze pour les Entrepreneurs du commun. Présentée au Centre d'artistes Axénéo7, du 24 septembre au 17 octobre 2015.

1 Erik Bordeleau, Mélanie Boucher, Michel de Broin, Nathalie Casemajor, Gregory Chatonsky, Dalie Giroux, François Lemieux, Michael Nardone, André-Louis Paré, Jean-Michel Ross, Bernard Schütze et Stefan St-Laurent. En attendant la publication du catalogue de l'exposition, le site internet du collectif héberge la documentation de l'exposition : <http://entrepreneursducommun.net/>.

Steve Giasson,
Spectres (détail), 2015.
Photo : Martin Vinette.

